

Qu'ont-ils dit ce 9 mai ?

Une fois n'est pas coutume ; pour des raisons de santé notre responsable des finances s'est vu contraint de rester dans son havre theutois. L'état de notre portemonnaie sera donc précisé lors du prochain Conseil d'Administration

Le 4 avril dernier un C.A. restreint s'est tenu à Libramont, son principal objectif : préciser les fonctions et les obligations des administrateurs, les bonnes volontés sont là, encore faut-il les coordonner. Cette réunion a également souligné l'importance des délégués de province dont le rôle essentiel est d'être la charnière entre les clubs et le C.A.

Le comité restreint de ballottage a examiné la liste des nouveaux membres et au 21 mars 163 tireurs font dorénavant partie de la ligue.

Le calendrier des tirs en salle, saison 2003-2004 a été adopté, bien que, comme d'habitude, certains W.E soient particulièrement chargés, la raison en a été maintes fois évoquée, l'impossibilité d'augmenter le nombre de samedis et de dimanches...

Les candidatures pour l'organisation des différents championnats doivent être rentrées pour le 15 juin. Le Brabant serait éventuellement candidat pour organiser le championnat des jeunes, la province de Liège renouerait avec de vieilles habitudes et accueillerait le championnat de Ligue à Jemeppe, quant au « Belgique » la H.B.L. serait candidate, tout cela au conditionnel bien entendu.

Le club d'Antoing demande la modification de la date de son tir extérieur, le C.A. propose de reculer celle-ci d'une semaine et non de l'avancer, quant à la date de l'Assemblée Générale 2004, elle se déroulera à la date prévue, Monsieur Undorf fera tout son possible pour réunir en temps utile les éléments qui lui sont indispensables à l'établissement du bilan.

Pour l'attribution des brevets de progression, les deux catégories : Vétérans et Masters sont regroupées, cette nouvelle disposition ne concerne pas, bien entendu, l'attribution des prix lors des compétitions.

La « Junior cup » à Templin réunira :Beke L. – Durlet J.P. – Martinero S. – Piette L. – Vandepoele M. et Vandevoorde A. Ils emportent nos espoirs et souhaitons qu'ils nous reviennent heureux et fiers de leurs participations.

Yolande Anris, Frédéric Woit et Michael Vanhamme seront nos représentants au Grand Prix EMAU à EVRY (France) du 26 au 31. Afin de limiter les frais à charge des tireurs (environ 260€) ils feront le déplacement en voiture.

Le championnat du monde « Tir 3D » se déroulera du 24 au 27 juillet au cœur de la vallée de la Loire dans le cadre superbe du château de SULLY au S.E. d'Orléans. Le site de SULLY sur Loire est classé au patrimoine mondial de l'U.N.E.S.C.O. De nombreuses animations parallèles feront de ces journées un évènement à ne pas manquer. Démonstrations de différents types de tir , exposition sur l'histoire de l'arc et l'art animalier, stands d'artisanat, facteurs d'arcs, présentation de la chasse au vol, de quoi réjouir les plus exigeants. Pour en savoir plus : ot.sully.sur.loire@wanadoo.fr trois équipes par catégorie peuvent être présentées (500€ par équipe)

Pour la participation au Ch. d'Europe FIELD à Vagney Wuustwezel ne sera pas pris en considération.

Afin d'éviter les problèmes, il est fortement conseillé aux organisateurs des tirs B.O.R de veiller tout particulièrement au respect du règlement relatif à ce type de compétition.

Nous tenons à souligner l'excellente prestation, lors du premier tour de Phil. Prieels à Porec, le tableau des résultats est repris sur notre site Web.

C'est avec plaisir que nous avons assisté à la projection du reportage réalisé par la R.T.B.F. sur nos tireurs vedettes mais par contre, c'est avec un certain dépit que

nous devons avouer un manque d'homogénéité et d'élégance des tenues de nos tireurs lors des proclamations des résultats dans les grandes manifestations ; le technique va faire tout son possible pour remédier à cette situation et remettre à l'honneur la tenue « zig-zag ».

Toujours dans le cadre des déplacements à l'étranger des jeunes il est essentiel qu'un lettre, rédigée par les parents, soit adressée à la direction de l'établissement autorisant les étudiants à s'absenter des cours.

Dans un tout autre domaine le stade « Roi Baudouin » sera en 2004 le théâtre du championnat d'Europe, une manifestation d'une telle importance demande une nombreuse collaboration de bénévoles, si vos occupations vous accordent quelques disponibilités vous serez les bienvenus .L'organisation demande principalement des « Têtes de série » capables de former une équipe et d'assurer le bon fonctionnement du secteur dont ils ont la charge .Pour mettre au point et roder le système nous proposons que ces futurs collaborateurs participent à l'organisation du championnat de Belgique en septembre. Cette « avant-première » permettra de se familiariser avec les lieux, les besoins techniques et les menus détails qui font que tout baigne dans l'huile. Si vous acceptez de contribuer à cette répétition nous sommes persuadés, que grâce à votre enthousiasme, nos invités s'en retourneront ravis de votre accueil et de votre bonne volonté. Un document relatif à cet engagement figure dans « L'ARCHER » du premier trimestre, il vous suffit de le remplir et de l'envoyer à l'adresse indiquée.

La gestion informatique des résultats en cours de compétition sera assurée par la Fédération française qui possède l'infrastructure nécessitée par une telle compétition.

L'organisation des cours de moniteurs sera assurée par Mars Ronsse, c'est avec sa collaboration que notre responsable « sport pour tous » voudrait créer un projet d'aide technique aux tireurs qui désirent compléter leur formation de débutants. Un document explicatif ainsi qu'une fiche d'inscription seront affichés dans les clubs.

Le transfert libre du club 308 S.A.S. de Seneffe est accepté, nous rappelons également que lorsque l'organisateur d'une compétition décide, quelle qu'en soit la raison, de supprimer son tir il reste redevable vis-à-vis de la Fédération de la taxe que celle-ci a déjà payée à la F.I.T.A.

Le délégué du Hainaut désirerait que lui soit expliqué la raison pour laquelle les points de classement pour les CH1 et les CH2 sont différents 1300 à la L.F.B.T.A. d'une part et 1350 à la H.B.L. d'autre part ? La réponse en est très simple, il s'agit tout bêtement de décisions prises au sein de chaque ligue.

Une longue discussion avec le délégué du « Tir nature » a permis de remettre les pendules à l'heure. Le reproche qui lui avait été fait quant à l'absence des représentants « nature » lors des réunions de province se justifie tout simplement par le fait que les problèmes rencontrés dans les deux disciplines sont différents et si l'arc est le point commun, les nécessités tant du point de vue équipement que situation demandent des précisions qui leurs sont propres. De nombreux éléments lui ont été également fournis pour établir des dossiers d'intervention de l'A.D.E.P.S. dans l'achat de matériel. Le dossier du Ch. du monde lui a été communiqué afin de coordonner la participation éventuelle des tireurs belges à une manifestation aussi importante. Il s'est d'ailleurs engagé à nous ramener des podiums, c'est tout le mal que nous lui souhaitons.

Prochain C.A. le 8 août.